

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

74 N° 9 1952

Cinéma et Action catholique. Réflexions en  
vue d'une action concertée

P. WARLOMONT

p. 960 - 973

<https://www.nrt.be/it/articoli/cinema-et-action-catholique-reflexions-en-vue-d-une-action-concertee-2665>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# Cinéma et Action Catholique

## *Réflexions en vue d'une action concertée*

Nous voudrions envisager ici quelques aspects du problème du cinéma au point de vue pastoral. Nous espérons ainsi mieux préparer nos confrères à recevoir pour leurs ouailles le prochain mandement de nos Evêques, le 14 décembre prochain, à l'occasion de la journée générale du cinéma en Belgique, qui entraînera, nous n'en doutons pas, une adhésion massive des catholiques à la « Ligue catholique du Film » et aux « Amis du Film ». Ce sera là le point de départ pour une action plus profonde, plus durable et plus étendue. Ces quelques pages voudraient aider nos confrères à prendre conscience de l'urgence de la tâche, qui s'offre à l'Action catholique en ce domaine.

Les problèmes que pose le cinéma au point de vue pastoral sont nombreux. Comment recruter des *collaborateurs* pour cette action? Dans quel esprit devons-nous exploiter une *salle familiale* pour nos paroissiens, pour des élèves et leurs parents qui y seraient assidus? Dans quelle mesure les chrétiens peuvent-ils user de leur liberté, surtout dans les villes, pour *choisir des films* en diverses salles? Comment remplir notre devoir pastoral de les *informer*, de les *rendre dociles aux cotes morales*, de les rendre conscients de leur responsabilité et de les décider à *une action concertée* dans tout le pays?

Il nous paraît nécessaire d'examiner auparavant trois aspects principaux qui caractérisent, depuis quelques années, l'attitude des chrétiens vis-à-vis du cinéma :

1° On passe lentement, avec toutes les nuances à prévoir, du stade négatif au stade positif.

2° On mêle, de plus en plus intimement, le point de vue culturel et artistique au point de vue moral.

3° On prend conscience de la nécessité de l'éducation cinématographique à tous les échelons.

## I. ACTION NÉGATIVE OU POSITIVE?

Le problème moral du cinéma est voisin de ceux qu'a soulevés le développement des puissances d'opinion et de la divulgation de la pensée des hommes : la fréquentation du théâtre, la lecture favorisée par l'imprimerie, le journal, la radio, le cinéma et la télévision. Telles sont les principales étapes.

Il est très loin le temps où on allait en Bourdaloue ou à la mission de la paroisse pour s'instruire, s'édifier, et même se distraire. Un problème s'est rapidement posé, angoissant, de défendre les chrétiens devant les spectacles, devant le théâtre, la danse, la lecture, etc. Préservons nos ouailles! Préservons nos enfants! Ce souci a toujours répondu à un réel devoir. Mais de tout temps, il a été utile, non seulement de préserver les adolescents de toute vue scandaleuse, de tout contact avec le mal, par une éducation bien gardée — nous allions dire bien cloisonnée — mais en même temps de les fortifier de telle manière qu'ils puissent, comme il se doit, affronter la place publique, exercer leur profession, aborder un milieu de travail, tout en se gardant, par eux-mêmes, du mal qu'on leur aura appris à éviter. L'Église a toujours, très utilement, condamné et réprimé tout ce qui menace la foi et les mœurs. Elle n'a pas, pour autant, négligé de demander aux chrétiens de s'armer pour entrer dans l'arène. Non contente d'administrer le baptême, elle rend fort par la Confirmation et l'usage vécu de l'Eucharistie et de la Pénitence.

La tentation a cependant toujours été grande de ne voir dans la sollicitude de l'Église que les prescriptions et défenses positives, nécessaires par ailleurs. Les croyants, devant une défense, se réfugient facilement derrière une permission et se dispensent d'envisager le problème moral, qui est toujours en définitive un problème personnel de la conscience de chacun. La porte à l'hypocrisie est toujours entrebâillée!

Il faut cependant reconnaître que, devant le danger immense que représentait le cinéma, les chrétiens, malgré les enseignements des papes, se sont cantonnés dans un moralisme négatif, voire dans une attitude d'absence, de bouderie ou d'hostilité ouverte et générale. C'était risquer, par crainte du mal et par habitude de le dénoncer, de laisser entendre que des créatures sont mauvaises en elles-mêmes. Le cinéma? Invention du diable! On pouvait en dire autant de la langue de l'homme, de la danse, de l'argent, etc. C'est, au fond, un manichéisme larvé. Lorsque l'Église trace ses croix d'huile sur les sens de l'homme à l'Extrême-Onction, elle demande la douce miséricorde de Dieu, pour pardonner le mal que nous avons fait par l'ouïe, la langue, les mains et les pieds... Elle ne déclare pas que l'usage des sens de l'homme était en lui-même mauvais.

Les papes et les évêques, en parlant du cinéma, ont d'ailleurs toujours eu soin de dégager l'aspect positif de cet art. Pie XI, en 1936, dans la première charte du cinéma (encyclique *Vigilanti Cura*), a dénoncé les abus et les dangers du 7<sup>e</sup> art avec vigueur, mais tout en mettant en garde vis-à-vis de « la séduction de l'image mouvante, de la facilité d'accès au spectacle », du rôle passif où le spectateur a beaucoup de peine à réagir et à se former un jugement, il n'en a pas moins salué la très salutaire influence que le cinéma peut exercer.

C'est que « le cinéma ne se borne pas à créer, il tend au contraire à stimuler les âmes et à les pousser vers les cimes. Il est à même d'imposer les règles de vie les plus utiles. A qui le veut, il offre le moyen de faire connaître les gloires de sa propre patrie, comme d'ailleurs celle des autres peuples. Il détient le secret de proposer la vérité sous un jour agréable et attrayant. Il est capable de favoriser, sinon de susciter, la préoccupation réciproque d'une meilleure connaissance et d'une plus cordiale sympathie entre les nations et les races et entre les diverses classes de la société. Il peut soutenir la cause de la justice, entraîner à la vertu, enfin, collaborer à la réalisation d'un nouveau et meilleur statut de l'humanité. »

Cette année encore, Mgr Felin<sup>1</sup>, archevêque de Paris, a souligné la grandeur du cinéma. Il a rappelé aux producteurs et aux artistes qu'ils « travaillent sur de la beauté ». « Le temps n'est plus, dit-il, où on confondait le cinéma avec quelque grossière attraction foraine. ...A tous les professionnels du cinéma je déclare : vous travaillez sur de la beauté... vous avez entre les mains le moyen, sans doute le plus prestigieux, de diffuser ses idées et ses goûts à travers le monde. » Et la définition qu'il donne des « beaux films » suffirait à réfuter le parti pris de ceux qui voudraient limiter les films d'esprit chrétien à des films à l'eau de rose dans le ton de Saint-Sulpice. Pour Mgr Felin, un beau film est caractérisé par « une certaine audace virile dans le choix, un sens moral profond dans la manière de raconter une histoire en images, une honnêteté transparente dans l'interprétation d'un personnage... » Que nous voilà loin de la glorification des sujets anodins, du moralisme extérieur et négatif, du mépris à l'égard de la valeur artistique des films ! Le cardinal Suhard disait d'ailleurs, dans une lettre qui date de deux ans et qui a été publiée par la *Revue Internationale du Cinéma*<sup>2</sup> : « Quand on parle de la position de l'Église à l'égard du cinéma, beaucoup de gens évoquent spontanément une attitude de méfiance et de retrait à l'égard de cet art nouveau. Il est vrai que la situation du cinéma, depuis trente ans, a nécessité des mesures préventives contre l'ավilissement de l'homme par une certaine production. Mais il serait entièrement faux de s'imaginer que ces mesures constituent, aux yeux des catholiques, une solution suffisante et valable au problème posé par le cinéma à la conscience chrétienne. » Lui aussi soulignait le rôle positif des chrétiens devant le 7<sup>e</sup> art : « Il faut que, de plus en plus, les chrétiens s'habituent à juger les films à leur propre valeur, et qu'ils apportent, par leur concours massif, l'appui moral et économique nécessaire aux productions de qualité ». « En définitive », écrivait encore Mgr Felin, « le public a les films qu'il mérite. S'il n'y avait pas de public pour les films mal-

1. En janvier 1952.

2. Quatre numéros par an. 175 frs au C.C.P. : C.C.A.C., 75.63.72, Bruxelles.

sains, les professionnels les moins scrupuleux n'en produiraient jamais. La réciproque s'est d'ailleurs trouvée vraie : comme les braves gens n'allaient pas au cinéma par dégoût de ses excès, il ne s'est plus trouvé de producteur et de réalisateur pour les films de haute moralité, jusqu'au jour où des salles familiales s'ouvrirent ».

Qu'est-il arrivé? En boudant exagérément au cinéma à cause de ses excès, on en est venu à pousser les producteurs, et les distributeurs et exploitants de salle à programmer pour ceux qui ne sont pas chrétiens. La tentation était irrésistible pour eux, d'autant plus que cette opération était encore plus intéressante et lucrative, et flattait la demande d'un public facilement enclin à voir des films qui répondent aux instincts moins nobles de l'homme. Ajoutons, d'autre part, que le cinéma devenant toujours plus fort, les chrétiens se sont lassés des interdictions exagérées, ont méconnu tout discernement et ont fréquenté les salles obscures, tombant dans une exagération préjudiciable.

La réaction est heureusement venue. Ne prenons exemple que de la Ligue Catholique du Film en Belgique<sup>3</sup>. Son bulletin trimestriel « Les Amis du Film », tout en rappelant les normes morales, fait une large place aux problèmes positifs, tente une collaboration loyale avec la distribution et renseigne le public sur sa marche dans notre pays, prône la collaboration des salles, etc.

Mais les difficultés restent grandes dans l'application. Comme nous le verrons, il n'est pas toujours facile de calculer l'opportunité de l'ouverture d'une salle. Il est parfois désastreux de pousser au cinéma pour amortir des appareils, des fauteuils ou un local. Il est arrivé qu'un public qui n'avait pas l'habitude du cinéma et préférait des jeux de plein air, la lecture ou la dramatique trimestrielle, se sont cru obligés, sur l'invitation du curé, à remplir la salle chaque dimanche. Ces cas sont rares, mais il faut en tenir compte. Tout est affaire ici de doigté et d'examen des circonstances précises. On peut toutefois affirmer qu'un prêtre qui se flatte que son public ne va jamais au cinéma, juge d'après l'assistance qu'il a aux vêpres, ou même à la messe. Quand le bateau fait eau, il faut mettre la ceinture de sauvetage, à tout le monde, même si l'on est sûr que la brèche va être calfatée. Aussi est-il nécessaire que l'on renseigne tout public sur les problèmes du cinéma, sans oublier les religieuses, les prêtres et les enfants de Marie. On ne peut pas abonner tout le monde à la *Revue Internationale du Cinéma*, si précieuse cependant pour les prêtres,

3. L'adhésion à la Ligue Catholique du Film ainsi que l'abonnement à son bulletin, se fait, en Belgique, par province. Brabant et isolés : C.C.P. 401.37, L.C.Film, 10, rue de l'Orme, Bruxelles. Liège : C.C.P. 38.31.72, L.C.Film, 38, place Xavier Neujean, Liège. Namur et Luxembourg : C.C.P. 39.43.18, L.C.Film, 35, avenue Cardinal Mercier, Namur. Hainaut : C.C.P. 37.87.20, L.C.Film, 100, boulevard des Combattants, Tournai. Charleroi : C.C.P. 74.37.32, L.C.Film, Charleroi. Abonnement au bulletin : 10 frs; membre effectif : 20 frs; membre de soutien : 50 frs; membre d'honneur : 100 frs et plus.

les éducateurs, et les gens férus de cinéma. On peut au moins faire lire à tous une documentation brève et régulière, telle que le bulletin trimestriel des « Amis du Film » la présente.

## II. ACTION CULTURELLE ET MORALE CONJUGUÉES

La culture cinématographique ne peut plus être séparée du problème moral. Ce fut un des vœux les plus soulignés aux journées internationales de Madrid en mai dernier. On a insisté sur le devoir de la critique des journaux, qui ne peuvent séparer le problème moral du problème culturel. « Les journalistes auront soin, disent les Evêques au concile de Malines<sup>4</sup>, de ne pas trop séparer le côté esthétique des choses de leur aspect moral. En sorte que, sous prétexte de servir les intérêts de l'art, ils n'exaltent pas des œuvres mauvaises, d'autant plus pernicieuses qu'à cause de leur beauté artistique, elles ont une plus grande puissance de séduction. »

C'est un leurre ou une naïveté, que de consacrer deux colonnes dans un journal à un film à déconseiller dont la valeur artistique est grande en ajoutant une petite ligne en finissant : pour spectateurs très avertis ! Ce fut un des vœux des réunions sacerdotales de Namur en juillet dernier que de souligner la marche de pair de la culture artistique et de la culture morale. Et les journées de dirigeants en provinces flamandes à Anvers les 13 et 14 septembre dernier arrêtaient comme première conclusion : « Un apostolat du film ne peut se limiter à de pures notations d'ordre moral. Il doit oser considérer un film dans toute sa valeur : technique, esthétique, humaine, morale et religieuse. On ne peut séparer ces aspects lorsqu'on étudie ou voit un film. »

A y bien regarder, cela revient à servir le plus utilement les intérêts de la morale. Augmenter les exigences artistiques du public c'est orienter son esprit, diminuer sa passivité devant l'écran, lui enlever l'habitude d'aller au hasard dans une salle fût-elle (en ville) une salle familiale. C'est du même coup résoudre en grande partie le problème moral. La majorité des films nocifs sont médiocres, et si même il fallait admettre que, pour de sérieux motifs, un spectateur, en ciné-club, put se permettre de voir un film de haute valeur mais entaché de mal, ce serait tout de même lui montrer ce film avec des préoccupations plus nobles que celles d'un spectateur qui va voir un film à déconseiller ou à proscrire, « parce que » il est à proscrire.

## III. LES NÉCESSITÉS D'UNE ÉDUCATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Est-il nécessaire, à présent, de montrer la nécessité d'une éducation cinématographique ? Elle seule permettra à l'action catholique des

4. *Actes et Décrets du concile de Malines*, article 92.

chrétiens d'entrer dans une voie positive, de donner la main aux amis du film, quelles que soient leurs opinions; elle seule permet aux chrétiens de ne pas négliger dans le cinéma la valeur humaine qu'il contient et, pour employer le mot d'Henri Agel dans un excellent petit livre, *son âme*<sup>5</sup>.

Ici nous partons de zéro, et à tous les échelons! Avant de détailler ceux-ci, insistons sur le devoir des chrétiens de ne pas oublier qu'un film religieux ne peut spéculer sur la commercialité du sujet, du public assuré et de l'apostolat fort facile de répandre un film bien pensant au risque de rendre ridicule les chrétiens vis-à-vis des véritables artistes du cinéma. Quand on songe que pour sa propagande, un très grand peuple dispose de films de haute valeur culturelle et populaire à la fois, on est confondu de voir que la production des films religieux n'a, la plupart du temps, atteint qu'une simple et honnête moyenne.

Or il tombe sous le sens, mais il est bon de le dire, que lorsque les chrétiens touchent au sujet sacré, ils portent la même responsabilité que nos confrères qui font entrer dans leur église des statues de saints qui ont des figures niaises; ils font peut-être aimer par leur public les Saints, la Vierge Marie et le Sacré-Cœur, mais ils ne commettent pas moins une erreur et un scandale vis-à-vis des incroyants et des artistes qui entrent un peu partout dans les églises ou bien défilent devant nos magasins d'objets religieux. Nos pères avaient plus d'exigences lorsqu'ils bâtissaient les cathédrales, ornaient leurs porches et peignaient murs et verrières! On attend encore, en art chrétien cinématographique, des cathédrales! Il est hors de notre propos de soulever ici une querelle, mais il est permis de penser que lorsqu'on n'a pas le métier ou le génie de faire un film religieux de grande classe, il vaut mieux s'en remettre à Jean Delannoy ou à Bresson, pour la mise en scène, à Pierre Fresnay pour l'interprétation et à Jean Anouilh pour le dialogue<sup>6</sup>...

Il faut donc souligner fortement la nécessité d'une éducation filmique et culturelle. Elle manque, disions-nous, et à tous les stades.

1° Nous ne possédons pas de cinéma pour *les enfants*. Comme l'a fort bien fait remarquer le Révérend Père Lunders dans le dernier numéro d'« Amis du Film »<sup>7</sup>, le cinéma est fait *par* des grandes personnes et *pour* les grandes personnes. A part les films d'Arthur Rank que la CEDOC a introduit partiellement dans sa distribution dans l'enseignement, on doit se contenter de choisir dans les vieux program-

5. H. Agel, *Le cinéma a-t-il une âme?* Paris, Ed. du Cerf, 1952.

6. Le recours à la collaboration d'artistes non-catholiques pour réaliser un film à sujet religieux réclame évidemment certaines garanties analogues à celles qu'il faut exiger des peintres et sculpteurs travaillant à la décoration des églises. Cfr ci-dessus l'article du P. Streignart, p. 950.

7. 1952, n° 3-4, p. 7.

mes. Belle aubaine pour les distributeurs qui pourront rechercher dans leurs caves des bandes périmées, mais qui feront nombre dans une longue liste de films choisis « pour enfants ». Applaudissons cependant à l'initiative qu'a prise récemment le Conseil Supérieur du Cinéma en Belgique, en collaboration avec la Chambre Syndicale Belge du Cinéma et l'Association des Directeurs de Théâtres Cinématographiques. Ils ont arrêté les conditions dans lesquelles des séances spéciales pour enfants pourraient être organisées. Et dans le comité nous retrouvons, à côté du nom de l'abbé Roger, le directeur compétent de CEDOC<sup>8</sup>, des noms de metteurs en scène tels qu'Henri Stork, et ceux de MM. Willems, Bronze, Lambotte, etc., tous importants dans le monde de la corporation. L'abbé Alexandre l'a fort bien dit dans une conférence spirituelle aux journées d'information du cinéma à Namur en juillet dernier<sup>9</sup>, et qui fut particulièrement remarquée : « L'Enfant et le Cinéma ». « Deux inconnues, disait-il, d'un problème difficile. L'enfant n'est pas encore habitué à voir un spectacle à deux dimensions. Le noir-blanc déroute la petite fille qui s'écrie : Je voudrais avoir une robe rouge comme la petite du film. Et le film était noir et blanc. L'enfant comprend mal le découpage, les ellipses, les retours en arrière, l'ubiquité du cinéma, la plongée et la contre-plongée. Il aime à l'écran le documentaire et les animaux, ne s'intéresse nullement aux amoureux qui s'embrassent et réclame un rythme du film plus lent et moins heurté. Il croit que tout ce qui se passe au cinéma est vrai. » Il en nourrit ses cauchemars, ses terreurs, sa claustrophobie et je ne sais quel complexe que Freud analyserait avec complaisance. « Que l'on se méfie, ajoutait-il, des statistiques. » Qu'on utilise plutôt des méthodes modernes telles que la photo aux rayons infra-rouge, qui photographie les enfants dans l'obscurité, dans un film que l'on projette après, en le synchronisant avec la bande que les enfants ont regardée sur l'écran blanc. Mais en voilà assez pour qu'on soit effrayé à la perspective que tant de petits vont au cinéma voir des films « pour tous » et dans lesquels rien n'a été fait pour eux. Il nous paraît très important que les prêtres prennent conscience de cette nécessité pastorale en matière de cinéma pour enfants.

2° *Les adolescents* ne sont pas mieux lotis. Tout le monde sait qu'ils raffolent du cinéma. Or, tandis que sur les bancs du collège, ils sont préparés à lire les œuvres littéraires, et que tout l'édifice des humanités anciennes est bâti pour les former au sens de l'analyse, du jugement et du goût par les œuvres écrites, ils consomment, plusieurs heures par semaine, des films pour lesquels ils n'ont reçu aucune

8. Cinéma Educatif Documentaire et Culturel. Bureaux : 21, avenue de Stalingrad, Bruxelles. Siège social : 10, rue de l'Orme, Bruxelles.

9. La Ligue Catholique du Film, en collaboration avec CEDOC, y a réuni pour deux journées d'information pédagogique et pastorale 150 prêtres et membres de l'enseignement des régions de langue française.

préparation. Le congrès de Madrid<sup>10</sup> a particulièrement étudié cette question, et a conclu à la nécessité absolue de donner à la jeunesse une formation cinématographique. C'est l'œuvre de CEDOC d'aider toutes les maisons d'enseignement à entrer dans des réalisations pratiques. Celles-ci ont d'ailleurs été indiquées au dernier numéro d'« Amis du Film », dans un article fort précis de l'abbé Roger. La solution du problème — nous nous adressons ici tout spécialement aux membres de l'enseignement — a été clairement définie par Henri Agel<sup>11</sup> dans son rapport à Madrid et dans la magistrale conférence qu'il fit aux journées de Namur. Nous ne pouvons ici que résumer quelques recettes, et définir quelques-unes de ses positions.

« Il s'agit, ni plus ni moins, de substituer à l'état de torpeur que peut engendrer le déroulement d'un film, une attitude active. » Ce que Monsieur Agel dit ici est d'ailleurs vrai pour l'éducation des adultes dont nous parlerons plus loin. C'est une nouvelle « qualité d'attention » qu'il faut créer dans le spectateur, et qui provoquera de nouvelles exigences spirituelles et esthétiques. Le cinéma prendra dès lors une place tout à fait différente de celle qu'il tient (Divertissement — Opium — Mirage). Le jeune public malléable trouvera alors dans le 7<sup>o</sup> art « un mode de méditation morale, d'expression plastique, d'investigation intellectuelle ». Il concevra un sain dégoût pour les œuvres banales et aura pour le cinéma un intérêt aussi élevé que pour la poésie.

Mais Monsieur Agel va plus loin. Il prétend qu'avec le temps, cette prise de conscience de la « spécificité » artistique du film mènera la jeunesse (et les adultes) à exiger du cinéma des œuvres qui répondent à ses moyens exceptionnels. Ils comprendront plus tard — ô bienheureuse génération qui monte ! — certaines idées morales, « certaines valeurs chrétiennes, exprimées par la syntaxe filmique, qui leur prête un relief et une densité remarquable ». A ce moment le cinéma devient un des éléments fondamentaux de l'humanisme. Henri Agel ne craint pas d'affirmer que, dans une certaine mesure, l'humanisme traditionnel peut en être renouvelé, en nous donnant de la condition humaine une saisie plus complète et plus vive. Plus complète, parce que le cinéma, par essence, saisit l'homme dans le monde. Plus vive et exaltante, en donnant une vision du monde et des hommes, non seulement réaliste, mais poétique.

Nous voilà bien loin du cinéma, délassément forain. Tout le monde ne suivra pas — peut-être faite trop souvent de compétence et de réel commerce avec le cinéma — Monsieur Henri Agel dans ses vœux.

10. Les 23, 24 et 25 mai 1952, l'Office Catholique International du Cinéma a tenu à Madrid son congrès annuel qui avait pour thème : L'éducation cinématographique de la jeunesse, de l'élite et de la masse.

11. M. H. Agel est professeur à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques (IDHEC) à Paris et professeur au Lycée Voltaire, où il dirige un cinéclub d'humanités qui est un modèle du genre.

Mais nous avons cru que pour la « pastorale » des professeurs et pour justifier les vœux du congrès de Madrid sur l'initiation des jeunes au cinéma dans les collèges, il y avait lieu de présenter des arguments qui amorceraient utilement la réflexion et la discussion chez nos confrères.

3° Pas davantage de formation pour *les adultes* ! Ce que nous venons de dire vaut amplement pour eux. Il y a lieu cependant, pour l'apostolat positif et culturel de ces derniers, de nettement distinguer élite intellectuelle et masse populaire.

On parle beaucoup de ciné-clubs et ciné-forums. La plus grande confusion règne en ce domaine. On sent que l'on part de rien et que pratiquement et au hasard, un besoin confus et un faisceau de bonne volonté a fait champignonner un peu partout les initiatives.

*Pour les intellectuels*, le temps de la bouderie est passé. Au début du cinéma, Messieurs les littérateurs et philosophes, tel un Duhamel, un Henry Bordeaux, un Paul Souday, etc., ont dit quelques naïvetés. On se sentait menacé dans la vente des livres. Lorsqu'il fut avéré que le roman ne trouverait dans le cinéma qu'un moyen de diffusion plus large, les auteurs se calmèrent. Les intellectuels donc commencèrent à apprécier le 7<sup>e</sup> art, comme délassément plus facile, moins snob et moins coûteux mais tout de même intéressant. Ils y vinrent de plus en plus. Regrettons cependant qu'ils aient donné un très mauvais exemple à la masse en allant voir — oh, les bons catholiques ! — tous les films sans souci de cote morale.

Le public intellectuel lit actuellement la critique cinématographique de Charensol, de Claude Mauriac, ou de Sadoul, chacun dans les journaux de sa « tendance ». Il suit, non sans snobisme, les festivals dont on peut dire beaucoup de mal, mais qui ont tout de même le mérite de relever le niveau de la critique, de guider plus ou moins bien le goût du public, à la manière boiteuse, mais tout de même valable, des prix littéraires. Si Henri Agel a raison, il est à prévoir que la génération d'adultes d'aujourd'hui ne se trouve avant peu reléguée dans les vieux temps, les générations montantes l'ayant largement dépassée en préparation cinématographique.

Nous croyons qu'il est urgent, surtout dans nos villes, que le clergé et que les chrétiens férus de cinéma organisent des ciné-clubs. Il ne sera pas toujours nécessaire, pensons-nous, de créer des ciné-clubs catholiques à côté de ciné-clubs concurrents ; le souci de chercher un cinéma de qualité réunira utilement toutes les opinions ; et les divergences vis-à-vis de la cote morale, — qu'on en croie une expérience que nous avons faite, — sont faciles à maintenir.

La carence de formation cinématographique se fait plus cruellement sentir *dans la masse*. Les intellectuels ont beaucoup de loisirs variés.

La masse, outre le football, n'a pas d'autres délassements. Or, on n'a rien fait pour elle en matière de cinéma. On pourrait moins se soucier d'organiser des galas de cinéma — solution facile pour trouver de l'argent — et consacrer plus de ressources et de temps à créer des ciné-forums pour ouvriers, pour gens du quartier. Nous l'avons vu faire, avec quel succès, dans un cinéma populaire de la banlieue de Roubaix. Voilà un champ d'apostolat qui est ouvert et qui est encore tout à fait libre.

Il faut certes prévoir de grosses difficultés, à côté de celles de l'exploitation commerciale, et tout spécialement dans la pénurie de gens capables de diriger un ciné-forum. Il suppose une connaissance du film, une habileté de parole et de discussion, un certain don de sympathie et d'improvisation, une formation qui ne se gagnent pas en un mois. Nous ne voyons pas la place et l'opportunité de faire ici une longue parenthèse sur la nécessité de donner au clergé une formation cinématographique. Ce fut cependant un des vœux du congrès de Madrid, que de souhaiter, tant dans les séminaires qu'à l'usage des prêtres du ministère et de l'enseignement, un moyen de leur présenter des films choisis avec une préparation filmique. A part quelques prêtres tenant salle, on peut ranger le clergé dans la catégorie des plus incompetents en matière de cinéma. Cette carence relève d'un problème de discipline et d'un danger de scandale pour les laïcs, que nous n'avons pas à traiter ici.

Une des conclusions aux journées de Namur, et l'un des vœux les plus chers à la Ligue Catholique du Film, serait de créer en Belgique, de l'Université jusqu'au stade moyen, de véritables écoles de cinéma, qui formeraient des moniteurs de ciné-club et de ciné-forum, diplômés ou non. L'apostolat du cinéma est d'une telle importance et cette nécessité est si urgente, qu'on s'étonne vraiment que rien encore n'ait été tenté dans cette voie.

\*

\* \*

Il nous est à présent fort aisé d'appliquer ces vues sur les trois tendances actuelles du cinéma, aux divers plans que nous avons étagés précédemment, et de suggérer des solutions concrètes de réalisation pastorale.

1° Allant de l'individu au mouvement d'ensemble toujours plus ample, indiquons d'abord *quel collaborateur* nous devons prendre pour l'apostolat du cinéma.

Il ressort de ce qui précède, pour préparer sa journée du 14 décembre prochain comme pour en prolonger le travail, que le curé devra d'abord recruter l'un ou l'autre paroissien, non seulement de bonne volonté et dévoué — c'est déjà beaucoup — mais féru de cinéma.

On peut trouver des gens qui aient ces deux cordes à leur lyre. L'apostolat du cinéma demande certes de la foi, une vie chrétienne fervente qui soutienne et neutralise ce que le spectacle de cinéma peut avoir de débilitant, de paganisant, et de propre à accoutumer à un manque de décence ou de morale. Mais on ne fait bien ce travail que si on l'aime et si l'on y est compétent. Il est à craindre que des chrétiens fervents n'allant pas au cinéma ne se contentent de lancer des foudres, de faire des pétitions (utiles seulement si elles sont pertinentes, et ne s'égarant pas sur des détails). Lorsque nous aurons nos écoles du film, ce militant devra en avoir le diplôme.

2° Passons au problème des *salles*. Au risque de paraître nous contredire plus loin, félicitons-nous d'avoir beaucoup de *salles familiales* inspirées par des prêtres. Elles offrent à toute une population, surtout dans les agglomérations peu importantes, où elles prennent la place et empêchent celle-ci d'être prise par un exploitant de salle moins scrupuleux, un spectacle entièrement garanti. Le prêtre qui la conduit ne s'inspirera pas uniquement de l'intérêt de sa paroisse et de sa salle, mais de celui du pays tout entier. Il est hors de doute que la Centrale du Film (187, rue Royale, Bruxelles) mandatée par nos évêques et conseillée par un aumônier, doit devenir de jour en jour plus forte. Le jour où elle disposerait de 1.000 salles par exemple, — parmi lesquelles trois dans les villes-clefs du pays, ce qui est possible — imagine-t-on l'influence dont nous disposerions pour la programmation du pays tout entier? Quel rêve! Outre le gain de temps pour monsieur le vicaire ou monsieur le doyen, qui ont tant de paroissiens à visiter en leurs domiciles, quelle facilité!

Et cependant les salles familiales qui offrent pourtant des garanties inappréciables au point de vue de la tenue, des compléments et des bandes de lancement, ne résolvent pas tout le problème. Rien n'empêchera, quand bien même les salles familiales seraient très nombreuses, que la distribution des films ne programme au-dessus d'elles. Nous ne croyons pas d'ailleurs que les chrétiens doivent rêver d'un monopole dans le commerce du cinéma. Il ne faut même pas souhaiter qu'ils produisent beaucoup de films. Il suffit qu'ils soient présents à la production, dans l'inspiration des scénarios, ou dans la supervision des films à la manière d'un Père Donceur ou d'un abbé Combes. Et même s'ils étaient tout-puissants, il n'est pas garanti qu'ils produiraient nécessairement des chefs-d'œuvre!

Quand un grand film commence sa carrière en première exclusivité dans une ville, qui ne voit que, les salles assez puissantes pour accaparer sa programmation le présentant au premier jour, les chrétiens n'attendront pas six mois ou deux ans pour l'aller voir dans leur salle familiale? La cause est donc entendue. Malgré le danger de laisser les chrétiens prendre le chemin de salles où l'on projette d'autres films parfois regrettables, on devra se résoudre à les laisser s'y

rendre. Le jour où le Petit Monde de Dom Camillo passera dans la salle d'en face, la salle familiale aura-t-elle, avec loyauté et réel désir du bien, le courage de ne pas accaparer les spectateurs chez elle? Il va sans dire cependant qu'il n'est jamais question de favoriser une salle qui par sa tenue serait rigoureusement spécialisée dans les films nettement mauvais. Ces salles sont heureusement rares en Belgique, et l'Association des Théâtres Cinématographiques Belges les a récemment mises au ban de la Corporation.

3° Il faut donc non seulement que le public choisisse une salle, mais *choisisse ses films*. Il serait donc injuste et peu apostolique, sous aucun prétexte, de refuser d'informer le public, soit dans le journal paroissial, soit dans le porche de l'église (solution toujours boiteuse), soit par l'excellent moyen d'affiches de Ciné-Sélection, apposées par un comité de la Ligue Catholique du Film, à de très nombreuses vitrines en de bons endroits. On ne peut exiger une discipline des chrétiens en matière de fréquentation des cinémas, si on ne les a pas préalablement renseignés loyalement. A ce propos, on aura soin de ne pas pousser exagérément le public vers des films religieux ou moralisants, si ceux-ci ne le méritent pas. Le calcul est mauvais. Seule l'information morale et culturelle à la fois s'impose à tout le public et finit par avoir gain de cause. Enfin, on ne se laissera pas arrêter par l'objection que signaler les films à proscrire, c'est enseigner à des jeunes gens à en trouver le chemin. Il faut d'abord signaler les ravins qui bordent la route, même si la signalisation aide des candidats au suicide.

4° Bien informé, le chrétien suivra-t-il *la cote morale*? Nous touchons ici au problème le plus douloureux et le plus difficile. Il n'y a pas de doute que les chrétiens, peut-être trop maladroitement écartés du cinéma, par un souci d'indépendance, ou bien cédant à la tentation de snobisme, ou d'un certain orgueil de « je suis celui qui peut tout voir parce que cela ne me fait rien », n'ont pas vis-à-vis du cinéma la fermeté, la discipline et le courage qu'ils devraient avoir. Ici encore, comme pour l'adhésion à la Centrale du Film, il faut bien faire remarquer à nos chrétiens qu'ils doivent saisir, pour respecter les cotes morales, toute l'ampleur de la question. Qu'ils considèrent à la fois le danger de perversion personnelle et l'excitant au mal à l'aide de vues suggestives, le danger de céder doucement à l'insinuation de jugements erronés, le danger de faire scandale, et enfin le devoir de faire parfois une chose difficile pour obtenir, par une action massive et concertée, un objectif de première nécessité.

Rappelons d'abord que les cotes morales sont bien faites. Si étrange que cela paraisse, les critiques viennent moins souvent des milieux professionnels, que des chrétiens et des prêtres. Notre contact fréquent avec les pays voisins et avec des cinéphiles exigeants nous ont donné la conviction que notre classement en Belgique prend place parmi les meilleurs d'Europe. La Commission de Sélection qui l'établit est va-

riée, expérimentée. Elle se contrôle elle-même, et use éventuellement d'une cote provisoire lorsqu'elle le juge nécessaire. Remarquons que la cote morale n'est pas une recette. Son échelle est savamment graduée. Mais, si l'on excepte le cas des films, radicalement condamnés et sur lesquels il existe peu de contestations, nous devons nous résoudre à admettre qu'elle peut paraître, c'est inévitable, une cote mal taillée entre les exigences du Christianisme et son idéal d'une part, et les prescriptions d'un moralisme formaliste qui n'a souvent que le mérite d'être facilement applicable. Beaucoup de facteurs contribuent à la rendre imparfaite. Elle doit être présente à tous les milieux. On ne peut prévoir son incidence sur tous les publics, public de ville ou public de campagne, public de club ou de salle ordinaire. Public hélas, habitué, ou public, hélas obsédé par un moralisme négatif. On ne peut pas toujours prévoir l'influence réelle d'une authentique œuvre d'art et en même temps, préserver du mal le plus grand nombre.

C'est ici, une nouvelle fois, qu'il faut renoncer à l'individualisme, et se placer dans la perspective du bien collectif à atteindre, quitte à demander un effort de discipline.

Affirmons enfin que le problème de la présence à un film ne se résout pas par des « permissions de voir ou de ne pas voir ». Il n'y a pas de doute que la consommation abusive des films même cotés 1 ou 2, dont l'atmosphère est encore païenne souvent, qui présentent beaucoup de condescendance vis-à-vis de l'indécence (si difficile à définir), ou qui affiche une certaine indulgence pour le mal, peut être préjudiciable au spectateur qui ne serait pas bien ancré dans sa foi et qui ne vivrait pas sérieusement sa religion. Est-ce une raison pour rendre la cote plus sévère? D'autre part, affirmer qu'un chrétien doit savoir s'abstenir d'un film 3, et à fortiori d'un film 4, et ne peut y consentir que pour de très graves raisons, tout danger personnel et tout scandale évité, nous paraît une vérité pratique élémentaire.

Ce qui est certain, c'est que les catholiques n'ont pas l'attitude courageuse qu'ils doivent garder. Aussi est-il de notre devoir de les alerter sérieusement et de les amener à regarder le problème d'un point de vue nettement *social*.

5° C'est ce dernier point de vue pastoral qu'il nous faut enfin aborder.

Il nous faut absolument amener nos chrétiens à se discipliner en *fonction des autres* et obtenir d'eux une action *concertée*. Nous croyons que nous devons obtenir d'eux au minimum l'*adhésion* au mouvement général de la Ligue Catholique du Film, pour soutenir certes l'organisme central et l'aider à réaliser des services spécialisés qui occupent un personnel technique important. Nous devons surtout leur faire comprendre qu'en adhérant à un mouvement de masse, ils vont influencer sérieusement et d'une manière décisive la distribution

du film. Depuis toujours il a fallu faire céder le pas à des attitudes personnelles devant des nécessités sociales et apostoliques. Nous sommes terriblement individualistes. Il est souhaitable, il est possible, il est nécessaire, qu'une très grande masse de chrétiens s'inscrivent dans la Ligue et adhèrent au moins à son programme, quitte à se réserver pour l'*engagement* signé à ne pas voir les films cotés comme à déconseiller (3) ou à proscrire (4) par la Commission catholique de sélection. Comment peut-on concevoir que le bulletin des « Amis du Film » ne tiré encore pour les régions de langue française qu'à 25.000 exemplaires? De petites revues d'œuvres ou de piété au rayonnement réduit obtiennent, paraît-il, des tirages de 100 à 200.000! Peut-on admettre qu'un bulletin qui offre une documentation courte et substantielle sur les problèmes du cinéma et renseigne sur le mouvement de la programmation en Belgique, de manière à documenter au minimum la majorité des chrétiens, ne rencontre pas plus d'audience? Le clergé et l'enseignement nous amèneraient à eux seuls l'adhésion de plus de dix mille personnes!

La Ligue a besoin pour son action de 200.000 membres. Aussi longtemps que la corporation ne rencontrera pas en nous une force importante et un allié qui sans condescendance au mal l'aide à lancer des films valables, aussi longtemps que les tiroirs-caisses des entrées de cinéma ne témoigneront pas d'une attitude claire d'abstention des chrétiens devant les films 3 ou 4, de présence devant les films valables, il n'y aura rien de fait.

Faut-il pour cela exiger des engagements de membres? Oui, cela est hautement souhaitable de la part de beaucoup, surtout chez les jeunes et chez les militants d'action catholique. Mais il ne faut pas forcer. L'obligation de ne pas voir les films 3 et 4 selon une conscience généreuse et claire est une chose. Se servir du moyen très utile de se lier par un engagement en est une autre.

Telle nous paraît être dans son ensemble la situation actuelle du problème pastoral du cinéma. Telle nous paraît la voie utile des réalisations pratiques. Nous avons vu quel retard nous avons à rattraper au point de vue de l'éducation de tous, au point de vue d'une action concertée. Que l'on veuille bien considérer que si nos Evêques sont décidés à nous alerter sérieusement, c'est qu'il s'agit d'un devoir essentiel. Que l'Esprit Saint qui est à l'origine de nos pensées et de nos bons mouvements nous conduise à plus de courage.

*Tournai.*

Abbé P. WARLOMONT  
*Aumônier-général Adjoint de la  
Ligue Catholique du Film.*